

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	29 (1900)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	Lettre de M. Théodore : s r [i.e. sur] la méthode Marcel

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LETTRE DE M. THÉODORE

S r la méthode Marcel

A la veille de la réunion à Paris du Congrès international des langues vivantes, j'ai recours à l'hospitalité qui m'est bien connue de votre *Bulletin* toujours à l'avant-garde de l'Armée du Progrès pour exposer en quelques mots très brefs plusieurs observations qui me paraissent d'une certaine importance :

La méthode la plus généralement recommandée dans l'enseignement public, par les pédagogues, est la méthode que vousappelez *directe*, au moyen surtout de vignettes et tableaux. Je préfère ce qualificatif *directe* compris de tous et tiré de la nature même de la méthode à celui qu'on lui donne par ailleurs avec plus ou moins d'exactitude, tel que *Méthode Berlitz*, du nom d'un professeur qui le premier l'a appliquée en Amérique d'où il l'a transportée à Paris, ou encore *Méthode Gouin*, du nom d'un professeur connu à Hambourg. J'ajouterai que M. Jost, inspecteur général de l'enseignement secondaire, a affirmé dans une réunion de la Société pour la propagation de l'étude des langues étrangères, 28, rue Serpente, à Paris, que cette méthode était en usage dès 1840 à l'école normale des Instituteurs et des Institutrices, à Strasbourg. D'après les renseignements recueillis de différents côtés, il me paraît certain que le Congrès votera la substitution de la méthode directe à la méthode classique pour l'enseignement des adultes. N'y aurait-il pas de sages concessions à se faire entre partisans et adversaires de cette substitution ?

Incontestablement la méthode directe est de beaucoup supérieure à la méthode classique universellement adoptée dans toutes les institutions primaires et secondaires de France tant officielles que libres. Elle est cependant d'une application assez difficile. — Le professeur doit savoir parler la langue étrangère facilement, et correctement au point de vue de la grammaire et de la prononciation, ce qui ne se rencontre pas partout. — Elle est d'une efficacité très variable, étant proportionnée à la capacité des élèves et à la durée et au nombre des leçons, efficacité qui sera très médiocre avec les 2 à 3 heures de classe par semaine, qui est le temps fixé par les programmes universitaires français. — Il en est autrement de la méthode Marcel qui permet d'étudier les langues étrangères 7 à 8 heures par semaine sans accaparer le temps dû aux autres matières du programme. De plus, l'emploi des vignettes et tableaux n'a pas la clarté d'une lecture, de la lecture d'un texte bien compris, et écoutée sans le texte sous les yeux. Cela me rappelle une aventure citée par Alexandre Dumas, père, voyageant dans votre

belle Suisse, du côté de Lucerne, et logé dans une petite auberge de village. Dumas était très friand de champignons et il en avait vu de magnifiques dans un bois voisin. Rentré à l'auberge, il dessine de main de maître un superbe champignon et présente le dessin à son hôte en exprimant par signe le désir de voir et d'avoir l'objet indiqué. Celui-ci fait de la tête un signe affirmatif, donne un ordre à la bonne qui s'empresse d'offrir à Dumas, quoi ? un champignon, nullement, un parapluie tout neuf, grand ouvert ! Eh bien ! s'ils étaient sincères beaucoup d'adultes, même parmi les plus intelligents qui suivent les cours libres où la méthode directe est suivie par d'excellents professeurs, avoueraient franchement qu'ils comprennent les explications orales données sur les vignettes par les professeurs à peu près comme l'aubergiste, fort intelligent du reste, avait compris le dessin de Dumas.

L'avantage de l'emploi d'un texte lu sur celui de la lecture d'un dessin, c'est d'être instructif et éducatif beaucoup plus que la vignette, d'être variable et au goût de l'élève, proportionné à ses aptitudes intellectuelles et au temps dont il dispose.

Je me résume : avec vous, comme vous et comme la plupart des membres du prochain Congrès, je demande qu'on adopte la méthode directe dans l'enseignement public; mais je voudrais qu'elle fût employée dès le bas âge, vers 5 à 6 ans, à raison de 2 heures ou 3 par jour, avec des professeurs capables et éloquents et cela pendant 3 ou 4 ans au moins. Mais pour les élèves de 10 à 12 ans et surtout pour les adultes à partir de 18 ans, on devrait cultiver simultanément les arts d'entendre et de lire, en faisant usage à la fois des vignettes et des traductions pour interpréter la langue étrangère. Les adultes qui se proposent d'apprendre les langues en vue de lire les journaux et les revues n'ont besoin que de textes étrangers accompagnés de la traduction. La méthode directe ne sera donc pas employée au collège de la même manière pour les tout petits et pour les adolescents. Il faut absolument y joindre l'emploi des traductions à partir de 10 à 12 ans, mais *avant tout* que l'ont ait des professeurs capables, très capables d'entendre et de lire. Les arts de parler et d'écrire en dériveront naturellement, sans effort et sans ennui pour les élèves, non pour les maîtres.

G THÉODORE.

